

CONSEIL MUNICIPAL DU 25 OCTOBRE 2022

LISTE DES DELIBERATIONS		VOTE
I – RENOUELEMENT URBAIN		
1-1.	Approbation et signature de l'avenant n° 2 à la convention cadre « Action Cœur de Ville » de Pamiers valant intégration de la convention cadre « Petites Villes de Demain » de Saverdun et Mazères et avenant n° 1 à la fiche action OPAH-RU multisites	La délibération est adoptée à la majorité avec 24 voix pour et 8 abstentions
1-2.	Opération d'aménagement de l'îlot Sainte-Claire – Lancement de la procédure de consultation d'opérateurs en vue de la passation de la concession d'aménagement pour la réalisation de l'opération	La délibération est adoptée à la majorité avec 24 voix pour et 8 abstentions
1-3.	Opération d'aménagement de l'îlot Sainte-Claire – Constitution d'une commission communale relative à la passation de la concession d'aménagement et désignation de la personne habilitée	La délibération est adoptée à l'unanimité
II – URBANISME ET RENOVATION URBAINE		
2-1.	Bilan de la concertation de la procédure de révision du plan local d'urbanisme (PLU)	La délibération est adoptée à la majorité avec 24 voix pour et 8 voix contre
2-2.	Plan local d'urbanisme (PLU) - Arrêt	La délibération est adoptée à la majorité avec 24 voix pour et 8 voix contre
2-3.	Bilan de la concertation de la procédure de création de l'aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine (AVAP)	La délibération est adoptée à la majorité avec 24 voix pour et 8 voix contre
2-4.	Aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine (AVAP) – Arrêt	La délibération est adoptée à la majorité avec 24 voix pour et 8 voix contre
2-5.	Avis sur le Programme Local de l'Habitat (PLH) 2023-2028 de la CCPAP	La délibération est adoptée à la majorité avec 27 voix pour et 5 abstentions
2-6.	Vente d'une partie de l'ancien hôpital et terrains attenants en vue de la création d'une résidence services seniors	La délibération est adoptée à la majorité avec 24 voix pour et 8 voix contre
2-7.	Objets inscrits au titre des monuments historiques de l'ancien hôpital de Pamiers – Dépôt au profit d'EIFFAGE	La délibération est adoptée à la majorité avec 24 voix pour et 8 voix contre

LISTE DES DELIBERATIONS		VOTE
2-8.	Cession d'un terrain nu sis impasse du pigeonier au profit de la SAS Laboratoire Dermo Cosmétologiques du Plantaurel	La délibération est adoptée à l'unanimité
2-9.	Cession d'un terrain nu sis chemin de Bourges au profit de la SCI Gabnatli	La délibération est adoptée à l'unanimité
2-10.	Cession d'un terrain nu sis chemin de Bourges au profit de la SCI Mistral 09	La délibération est adoptée à l'unanimité
2-11.	Cession d'un terrain nu sis chemin de Bourges au profit des conjoints PRAX	La délibération est adoptée à l'unanimité
III - TRAVAUX / DEVELOPPEMENT DURABLE		
3-1.	Eclairage public – Relamping centre-ville	La délibération est adoptée à l'unanimité
IV – AFFAIRES FINANCIERES – ADMINISTRATION GENERALE		
4-1.	Convention de prise en charge financière par le CHIVA pour l'étude de calcul la portance du pont d'accès au CHIVA – Rue Saint-Vincent à Pamiers	La délibération est adoptée à l'unanimité
4-2.	Décision modificative n° 2 du budget principal	La délibération est adoptée à la majorité avec 27 voix pour et 5 voix contre
4-3.	Décision modificative – Budget « commerces relais »	La délibération est adoptée à l'unanimité
4-4.	Avenant n° 2 au contrat de délégation de service public (DSP) de l'eau – VEOLIA	La délibération est adoptée à la majorité avec 24 voix pour, 4 abstentions et 4 voix contre
4-5.	Tarifs complémentaires pour les fêtes de fin d'année	La délibération est adoptée à la majorité avec 24 voix pour, 2 abstentions et 6 voix contre
V – AFFAIRES SCOLAIRES ET ENFANCE JEUNESSE		
5-1.	Mise en œuvre du dispositif « Petits déjeuners » sur la commune de Pamiers et attribution d'une subvention du ministère de l'éducation nationale	La délibération est adoptée à l'unanimité
VI - CULTURE / PATRIMOINE CULTUREL		
6-1.	Attribution de subvention 2022 – Association ART'CADE scène ariégeoise de musiques actuelles	La délibération est adoptée à l'unanimité
VII – ETAT-CIVIL		

LISTE DES DELIBERATIONS		VOTE
7-1.	Modification du règlement intérieur du comité d'éthique du crématorium	La délibération est adoptée à l'unanimité
VIII - RESSOURCES HUMAINES		
8-1.	Modification et mise à jour du tableau des effectifs – Emplois permanents	La délibération est adoptée à l'unanimité
8-2.	Création de 2 emplois non permanents pour faire face à des besoins liés à un accroissement saisonnier d'activité (<i>Article L.332-23.2° du code général de la fonction publique</i>) (<i>Ex article 3-I.2° de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984</i>)	La délibération est adoptée à la majorité avec 24 voix pour et 8 abstentions
8-3.	Création de 9 emplois non permanents pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité (<i>Article L.332-23.1° du code général de la fonction publique</i>)	La délibération est adoptée à la majorité avec 24 voix pour et 8 abstentions
8-4.	Avenant n° 1 à la convention d'adhésion au service « Santé Sécurité au Travail » (SST) du Centre de Gestion de l'Ariège	La délibération est adoptée à l'unanimité
IX - DECISIONS MUNICIPALES		
9-1.	Décisions municipales	Le conseil a pris acte